

La route des Mayas

Guatemala / Honduras

du 19/02 au 05/03/2023

Le défi d'être une femme autochtone au Guatemala

Des crimes de la guerre civile à la violence ordinaire contre les femmes

27 avril 2022, par CIDES

Au-delà des inégalités et des violences socio-économiques qui les touchent fortement, les femmes, notamment les femmes autochtones, sont en butte à des violences physiques graves et fréquentes, majoritairement impunies, les traits misogynes et racistes de la culture dominante se traduisant par le mépris pour l'intégrité et la vie des femmes.

1960-1996 : un génocide durant le conflit interne armé

Ces violences atteignent un paroxysme pendant les décennies de la guerre civile : entre 1960 et 1996, le conflit armé provoque la mort ou la disparition de 200 000 personnes, en majorité civiles et autochtones, et un million de personnes sont déplacées ou doivent se réfugier dans les pays voisins. Un mouvement social se développe au début des années 1940 pour lutter contre les inégalités économiques, combattre l'exclusion politique et favoriser la participation de la société civile. Ce mouvement nommé « la révolution de 1944 », massivement soutenu par la population, aboutit à la mise en place d'un régime politique démocratique et d'une politique de développement qui soustrait le Guatemala à la tutelle états-unienne. Une importante réforme agraire est lancée mais se heurte à l'opposition des propriétaires terriens et des compagnies états-uniennes. Dans le contexte de la guerre froide, cette expérience est considérée par les États-Unis comme une menace communiste et un coup d'État fomenté en 1954 par la CIA renverse le gouvernement démocratique et réformateur de Jacobo Arbenz Guzman. Plusieurs gouvernements militaires se succèdent alors et usent de la violence pour faire valoir les intérêts de l'oligarchie : interdiction des partis politiques et organisations syndicales, répression des oppositions de gauche et affrontements avec les différents groupes de guérilla. Le premier groupe armé de guérilla armé est créé en 1960 par des officiers dissidents mais la rébellion prend de l'ampleur à la fin des années 1970, lorsque la population maya commence à se tourner massivement vers la guérilla. Le CUC (Comité d'unité paysanne) lutte pour se réapproprier les terres volées. Les différents groupes finissent par s'unifier en un mouvement, l'URNG (l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque). Face à la montée en puissance des guérillas, entre 1979 et 1983, l'armée mène une stratégie massive de répression d'une violence inouïe. Le général Efraín Ríos Montt, qui prend le pouvoir en 1982, développe une politique de la terre brûlée (440 villages complètement rasés), car on soupçonnait les villageois de protéger des groupes de guérillas, notamment en leur donnant à manger. La politique de la terre brûlée cherchait donc à « ôter l'eau du poisson ». Les escadrons de la mort assassinent des centaines d'individus accusés de soutenir la guérilla et commettent massacres collectifs, enlèvements, tortures et viols systématiques. De multiples exactions sont également perpétrées par les PAC (Patrouilles d'autodéfense civile) recrutées, souvent de force, dans les villages. On considère que le conflit a fait plus de 200 000 victimes. Les massacres commis par l'armée durant le conflit armé interne ont été qualifiés « d'actes de génocide » par la CEH (Commission d'éclaircissement historique). Le rapport final de cette commission, publié en 1999 « Guatemala, mémoire du Silence », établit que les citoyen·nes d'origine maya, qui constituaient 40 à 60 % de la population guatémaltèque, représentent 83 % des victimes et que l'État guatémaltèque (armée, forces de sécurité, milices d'autodéfense, escadrons de la mort, etc.) est responsable de 93 % des actes de violence et des violations des droits humains (dont 92 % des exécutions arbitraires recensées et 91 % des disparitions forcées), contre 3 % pour les groupes guérilleros ; 4 % du reste des violations n'ayant pu être attribués à un acteur en particulier. Un quart des victimes sont des femmes, les violences de genre prenant principalement la forme d'agressions sexuelles, perpétrées par des militaires. Ainsi, les paysannes autochtones (selon les chiffres de la CEH, environ 88 % des femmes victimes de violences sexuelles sont d'origine maya), après avoir vu leur maison brûlée et leur mari enlevé torturé et assassiné, sont victimes de viols, d'humiliations et d'actes de barbarie. Certaines sont emmenées pour être utilisées comme esclaves par les militaires pour qui elles doivent cuisiner, danser, avant d'être victimes de viols collectifs. Il s'agit d'une stratégie délibérée (le viol comme arme de guerre, l'appropriation violente du corps des femmes comme prolongation de l'appropriation de la terre), dont les conséquences sont durablement dévastatrices, non seulement sur le plan physique, mais aussi psychologique et social : les femmes, profondément traumatisées par ce qu'elles ont subi, souffrent de plus d'une stigmatisation importante

au sein de leur communauté, les victimes de viol étant implicitement considérées comme responsables, voire coupables, dans la logique d'une culture machiste. La situation est particulièrement difficile pour les femmes qui se sont retrouvées enceintes à la suite du viol, et qui ont souvent été amenées à placer dans des centres d'accueil ces enfants – socialement exclus par leur communauté. Dans une logique ouvertement génocidaire, les enfants ont été l'objet de violences insoutenables : témoins des violences infligées à leurs proches ou victimes de tortures et d'atrocités sous les yeux de leurs parents. La moitié des cas de massacres enregistrés sont des assassinats collectifs d'enfants et la barbarie va jusqu'à s'en prendre à des femmes enceintes pour massacrer les fœtus. De nombreux enfants sont morts également dans la fuite avec leurs parents, faute de nourriture ou de soins. Certain·es enfin ont été enlevé·es, et parfois adopté·es de manière illégale par les bourreaux de leurs propres familles, d'autres enrôlé·es de force et de nombreuses mineures violées. On estime à 5 000 les enfants « disparu·es », et un véritable trafic (très lucratif) a été établi en vue d'adoptions à l'étranger : entre 1997 et 2007, 32 250 enfants guatémaltèques ont ainsi été adopté·es dans des conditions illégales surtout aux États-Unis (pour 86 %) mais également en France (4,6 %). Des associations continuent de se mobiliser pour permettre à ces personnes de retrouver leurs familles biologiques qui ont été trompées, qui ont « signé » un acte d'abandon sans en comprendre la teneur ou qui ont confié leur enfant à un centre supposé prendre en charge sa santé ou à qui l'on a fait croire que leur enfant était décédé·e. La violence contre les enfants n'est pas seulement un élément de la violence contre la communauté, elle a aussi un caractère intentionnel et spécifique : l'assassinat des enfants signifie, pour les soldats ou les patrouilleurs, l'élimination de toute possibilité de reconstruction de la communauté. Près de 45 000 femmes guatémaltèques sont devenues veuves, après l'assassinat de leur mari par l'armée. Elles sont en butte à de multiples difficultés financières mais aussi administratives pour faire reconnaître leurs droits sur les terres appartenant à leur mari lorsque celui-ci a « disparu » lors des massacres de la guerre civile. Cela s'ajoute à la difficulté, pour les réfugié·es, de récupérer leurs biens à leur retour au Guatemala à la fin du conflit. L'illettrisme de nombreuses femmes et l'absence de documents officiels compliquent encore la situation.

La longue et difficile lutte contre l'impunité



*Journée internationale des femmes
Guatemala city. Photo k t (CC BY-NC-ND 2.0)*

Après les années d'extrême violence du début des années 1980, le mouvement guérillero est très affaibli mais l'armée, malgré la « victoire » militaire, est discréditée par la cruauté de la répression. Un gouvernement civil, élu démocratiquement en 1986, entame alors des négociations avec l'URNG, qui aboutiront en 1993 au retour des exilé·es et à la signature d'accords de paix à Oslo en 1994. Ces accords prévoient notamment la redistribution de terres aux petit·es paysan·es, une réforme fiscale, ainsi que le démantèlement des forces parapolicieres et des organisations clandestines de sécurité qui terrorisaient le pays. La Loi de réconciliation générale stipule que l'amnistie ne concerne pas les personnes responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, et que l'État doit enquêter, juger et sanctionner les coupables. Mais, en 2004, la Mission de vérification de l'ONU au Guatemala (MINUGA) constate que le système judiciaire et sécuritaire du pays reste

trop faible et corrompu pour défaire les structures ancrées dans le passé du crime organisé. Malgré la publication en 1999 du rapport de la CEH et ses conclusions sans appel sur la responsabilité de l'armée et de l'État, la recherche effective et le jugement des coupables se heurtent à l'inertie, voire l'obstruction systématique des autorités, de nombreux responsables des exactions étant toujours au pouvoir (par exemple le président Perez Molina, ancien commandant de troupes impliquées dans des massacres) persuadés que la lutte contre la guérilla et le communisme était une cause juste et niant farouchement la réalité du génocide. Ces difficultés se révèlent dramatiquement dès la fin du conflit : en 1998 est publié le rapport du projet interdiocésain Récupération de la mémoire historique (REMHI), intitulé « Guatemala : nunca más » (Guatemala : jamais plus). ». [4] À partir de milliers de témoignages, ce document met à jour les stratégies de terreur sciemment élaborées par l'armée, documente plus de 54 000 violations des droits humains pendant le conflit. Deux jours après la publication de ce rapport, son responsable, Mgr Juan José Gerardi Conedera, coordinateur de l'ODHA (Bureau des droits de l'homme de l'archevêché du Guatemala) est assassiné. Le gouvernement prétend d'abord qu'il s'agit d'un crime de rôdeur mais des témoignages permettent d'aboutir à un procès en 2001 et à la condamnation de trois militaires, dont un ancien garde du corps présidentiel, et de l'ancien secrétaire de Mgr Gerardi, malgré de nombreuses intimidations envers les témoins à charge (plusieurs meurent dans des circonstances non élucidées) et les juges (certains contraints à l'exil par crainte pour leur sécurité). Le verdict est ensuite annulé pour vice de forme par la Cour d'appel de Guatemala Ciudad mais les quatre accusés restent en prison jusqu'à l'ouverture d'un nouveau procès. L'un d'eux est assassiné en 2003 au cours d'une émeute dans la prison. Devant les difficultés à faire juger les diverses violations des droits humains, la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG) est créée en 2006 par un traité entre l'ONU et l'État guatémaltèque, sur l'initiative de la société civile. Financée par un groupe de pays donateurs (États-Unis, Suède, Union européenne, Canada) elle a pour mission d'aider le Guatemala à démanteler le crime organisé, héritier des appareils de sécurité de la guerre civile. Grâce à plusieurs réformes de la procédure pénale, la CICIG a mis au jour l'ampleur de la corruption et de l'impunité, démantelé 60 structures criminelles, fait juger 680 personnes et obtenu plus de 300 condamnations, notamment d'hommes politiques, de militaires et d'importants chefs d'entreprises. En 2015, elle a même obtenu la démission du président Otto Pérez Molina et de sa vice-présidente, accusés de fraude sur les revenus douaniers. Mais, trente ans après la fin du conflit, la lutte pour la justice et contre l'oubli est encore très difficile. Les preuves accablantes des horreurs commises se heurtent toujours aux dénégations systématiques des autorités. La ténacité des associations et de quelques juges, malgré des menaces contre les militant·es allant jusqu'à l'assassinat, permet l'ouverture de quelques procès emblématiques, dont les retentissements sont amoindris par la difficulté à faire témoigner les victimes maintenant vieillissantes. Parmi les procès marquants, l'un des plus symboliques est celui de l'ex-dictateur Efraín Ríos Montt ; la période de dix-sept mois pendant laquelle il a dirigé le pays en 1982 et 1983 est considérée comme l'une des plus violentes, mais il faut attendre 2013 pour que s'ouvre le procès qui aboutit à sa condamnation à quatre-vingts ans d'emprisonnement. Suite au mécontentement manifesté par des intérêts conservateurs, dont le CACIF (Comité coordinateur des associations commerciales, industrielles et financières), le verdict est presque immédiatement annulé pour vice de forme. Un second procès s'ouvre en 2015, à huis clos, (Ríos Montt, alors âgé de 89 ans souffrant de démence sénile), mais est interrompu le 1er avril 2018 par le décès de l'accusé. Les plus importantes arrestations concernent le cas du CREOMPAZ (Commandement régional d'entraînement aux opérations de maintien de la paix). En 2012, une enquête a abouti à la découverte de 85 cimetières clandestins et à l'exhumation des ossements de 565 personnes portant des marques de torture, dont 15 % d'enfants, sur cette zone militaire, devenue centre de détention, de torture et d'exécution extrajudiciaire. 14 militaires à la retraite ayant eu des postes de commandement, sont arrêtés en janvier 2016 ; 11 sont inculpés mais le procès est bloqué par une série de recours souvent abusifs, les accusés se réclamant de « l'amparo ». Ces inculpations ont toutefois été un moment important pour les proches des victimes, par la reconnaissance de l'ampleur des exactions commises et la mise en évidence des chaînes de commandement. Les exhumations et l'identification de plus d'une centaine de victimes ont permis aux familles d'organiser inhumations et cérémonies à la mémoire de leurs proches disparu·es. Autre exemple, le « Diario Militar », document rendu public en 1999, prouve de manière irréfutable la participation de l'armée aux crimes contre l'humanité ; la cour interaméricaine des droits de l'homme condamne l'État guatémaltèque pour la disparition forcée de 28 personnes, mais il faut attendre juin 2021 pour qu'un procès s'ouvre, afin de juger 12 militaires, dont un général, coupables de ces exactions. Au-delà de ces arrestations et procès retentissants, l'action de la CICIG a entraîné une baisse notable des homicides -de l'ordre de 5% par an, quand les voisins du Guatemala connaissent une hausse annuelle de 1%, selon une étude publiée en octobre 2018 par l'International Crisis Group (ICG) [7]. Elle a surtout mis en lumière le niveau élevé de corruption mais, en s'en prenant à des membres de l'élite politique et économique, la Commission, qui bénéficie d'un large soutien de la population, s'est attiré l'hostilité d'une part croissante de la classe dirigeante. Cela aboutit en 2018 au refus du président Jimmy Morales de renouveler le mandat de la CICIG, qu'il avait pourtant soutenue avant qu'elle n'entame une enquête sur des soupçons de financement illégal de sa campagne électorale (acteur comique, il a été élu en 2015 avec le slogan « ni corrompu, ni voleur ») et fait enquêter sur des membres de sa famille. Le président fait expulser le directeur de la CICIG, Ivan Velásquez, en déclarant celui-ci – de citoyenneté colombienne – de

persona no grata. Les enquêteurs de la CICIG sont victimes de menaces. L'ancienne procureure générale, Thelma Aldana, qui a travaillé étroitement avec la CICIG, est empêchée de se présenter aux élections présidentielles sous une fausse accusation et contrainte de se réfugier à l'étranger, après des menaces de mort. L'élection en 2019 du conservateur Alejandro Giammattei et le non-renouvellement de la mission de la CICIG créent les conditions d'un grave retour en arrière dans le domaine de la lutte contre la violence et la corruption. Le début du mandat présidentiel est notamment marqué par un décret « d'État de prévention » qui entraîne des opérations policières et militaires de répression et l'adoption d'une loi réformant la Loi des ONG, qui viole le droit à la liberté d'association, pourtant garanti par la Constitution.

Violences quotidiennes

Les violences extrêmes du conflit interne armé et la forte résistance de l'État à punir ces crimes, pour paroxystiques qu'elles soient, sont en continuité avec les violences ordinaires, surtout contre les femmes, et le déni non moins ordinaire de ces violences. La violence au Guatemala est particulièrement prégnante, entre autres du fait des « maras », gangs de jeunes ultra-violents ; il s'agissait au départ de jeunes émigrés aux États-Unis, puis expulsés, qui ont reconstitué au Guatemala les groupes d'autodéfense créés notamment à Los Angeles face aux gangs locaux. Nombre d'orphelins de la guerre civile y ont aussi trouvé une « nouvelle famille ». À côté des règlements de comptes pour le contrôle de quartiers, des enlèvements, vols à main armée et trafics de stupéfiants, des extorsions arrachées aux petits commerçants et familles, des exactions allant jusqu'au meurtre gratuit font partie des rites d'initiation des membres, souvent recrutés dès l'enfance. Mais si cette violence, réelle, sert au gouvernement à justifier des politiques répressives, les assassinats de syndicalistes, témoins de procès, défenseur·ses des droits, opposant·es à des projets miniers ou hydroélectriques sont également monnaie courante et ne sont pratiquement jamais élucidés. D'après Frontline defenders, au moins 14 défenseur·ses des droits humains autochtones ont été tué·es au Guatemala en 2018. On peut citer, parmi d'autres, le cas d'un Français, Benoît Maria, directeur de l'ONG AVSF (Agronomes et Vétérinaires sans Frontières) tué par balle en août 2020. Si la justice n'est pas rapide pour faire la lumière sur les menaces, attaques et assassinats de défenseur·es de droits humains, elle est toutefois beaucoup plus rapide lorsqu'elle se retourne contre eux et elles.

Les femmes victimes majoritaires de la violence

La violence à l'égard des femmes constitue le délit le plus signalé au ministère public. En 2020, il a enregistré 58 428 cas de femmes victimes de violences, 8 257 filles et adolescentes victimes d'abus, 7 732 victimes de viols, 3 975 victimes d'agressions sexuelles, 451 femmes victimes de féminicides et de mort violente, en moyenne 4 femmes disparaissent par jour. De nombreuses agressions ne sont pas signalées, surtout lorsqu'il s'agit d'agressions sexuelles ou de violences intrafamiliales. L'OSAR (Observatoire en santé sexuelle et reproductive) a enregistré, de janvier à juin 2021, plus de 36 000 naissances chez des mères adolescentes, dont 948 chez des adolescentes de 10 à 14 ans. Beaucoup de ces grossesses (la totalité pour les jeunes filles de moins de 14 ans) sont la conséquence d'un viol et, dans 90 % des cas, l'agresseur est un proche, souvent membre de la famille. Devant l'ampleur du phénomène, une loi contre le féminicide a pourtant été votée en 2008, avec la mise en place de tribunaux spécialisés dans les crimes de genre et des peines plus élevées dans un but dissuasif. Le Guatemala est le premier pays au monde à mettre sur pied de tels tribunaux, avec un personnel spécialement formé, des professionnel·les en psychologie et travail social, majoritairement des femmes, et des services de garderie pour favoriser l'accès à la justice pour les femmes victimes. D'après le Centro de Informacion, desarrollo y estadística judicial : Centre d'information sur le développement et la statistique judiciaire (CIDEJ) le taux de condamnation est supérieur à 30 % dans ces tribunaux, alors qu'il ne dépasse pas 10 % dans les tribunaux ordinaires. Une sentence historique a notamment été prononcée en septembre 2020 par le tribunal de Santa Cruz del Quiché, avec la condamnation à soixante-deux ans de prison ferme de Jacinto Brito, jugé coupable de féminicide et de violation sexuelle contre Juana Raymundo ; le corps de cette infirmière maya ixile âgée de 25 ans, militante du Comité de développement paysan (CCDA) et du Mouvement de libération des peuples (MLP) avait été retrouvé deux jours après sa disparition en 2018, portant des traces de torture. La sentence a été accompagnée de mesures de réparation symboliques, telles que la création de 24 bourses pour permettre à des jeunes filles ixiles de poursuivre des études d'infirmière ou pour mettre en place des ateliers de sensibilisation dans les centres de santé de la région. Mais cette sentence, si elle est porteuse d'espoir, reste encore un exemple rare.

Hogar Seguro, une tragédie emblématique

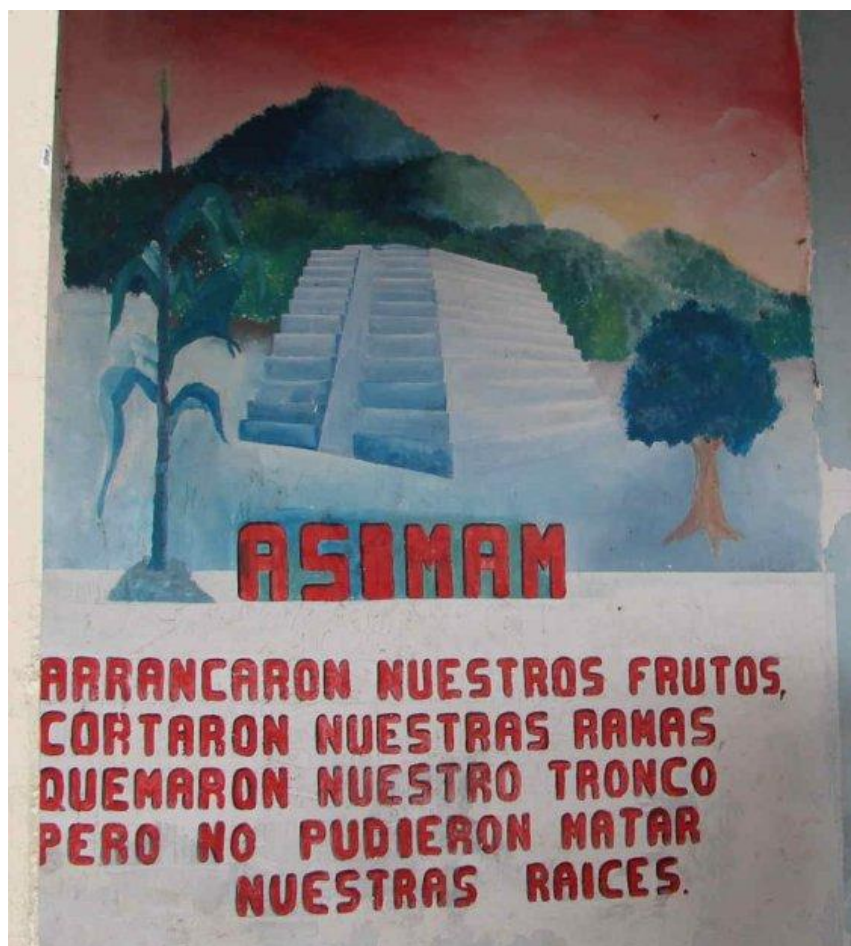
Le 8 mars 2017, 41 jeunes filles ont trouvé la mort et 15 ont été gravement blessées dans l'incendie d'un foyer pour adolescent·es « Hogar Seguro Virgen de la Asuncion » (Foyer de la Vierge de l'Assomption). Les circonstances de ce drame sont particulièrement révoltantes : la veille, 60 adolescentes avaient tenté de fuir ce foyer surpeuplé (600 résident·es pour 400 places) et ses mauvais traitements et avaient été enfermées dans une petite salle par punition. Selon l'enquête officielle, les jeunes filles auraient elles-mêmes mis le feu à leurs matelas. Il aura fallu attendre 9 minutes après le début de l'incendie pour que la personne responsable décide d'ouvrir la porte de la salle où étaient enfermées les jeunes filles et 40 minutes avant que les pompiers

soient autorisés par les responsables et les policiers à intervenir. 19 jeunes filles périrent immédiatement carbonisées, 22 décédèrent de leurs brûlures dans les semaines suivantes et 15 survécurent, avec de lourdes séquelles (brûlures, amputations, etc.). L'enquête a révélé que cet établissement étatique, dont la mission était de protéger des jeunes en danger, avait fait l'objet de plusieurs signalements pour disparitions de mineur·es, et était même suspecté d'abriter un réseau d'exploitation sexuelle et d'extorsion. En décembre 2016, le tribunal pour enfants et adolescent·es avait même condamné le gouvernement pour négligence et ordonné une restructuration de l'établissement, mais le gouvernement a fait appel de ce jugement. Le procès connaît de multiples reports, délais, embûches qui empêchent son aboutissement. En février 2019, après de nombreux reports, la forte mobilisation des familles et de plusieurs collectifs pour demander justice a permis l'ouverture d'un procès contre les responsables du foyer et des fonctionnaires des organismes de tutelle. De nombreuses formes d'intimidation ont émaillé cette lutte : deux des mères de victimes ont été violemment assassinées, une autre famille a subi des menaces de mort, des documents ont été volés dans les bureaux de « l'Alianza Política del sector de mujeres » (Alliance politique du secteur des femmes), un autel à la mémoire des victimes a été détruit sur ordre du ministre de la Culture, avant d'être rétabli à la suite de manifestations. Comble de l'ironie, une plainte contre les victimes est toujours ouverte dans laquelle un fonctionnaire relié à l'ancien directeur du foyer d'accueil accuse les survivantes d'incendie, de vols, de blessures, d'attentat, de désordre public et d'incitation à la délinquance, cette stratégie de criminalisation des victimes a amené l'avocate de Refugio de la Infancia (Refuge de l'enfance, ONG pour la protection des droits des enfants) à porter plainte contre cet avocat pour dénonciation calomnieuse. Ce manque de considération pour les victimes, depuis leurs conditions de vie dans l'institution, jusqu'aux difficultés à obtenir justice après le drame, est très significatif du racisme et de la misogynie systémique du pays, puisqu'il s'agit de jeunes filles de familles pauvres, alors que les responsables sont proches du pouvoir politique.

Femmes transformant le monde

« Mujeres transformando el mundo » (Femmes transformant le monde), « Actoras de Cambio » (Actrices de changement) sont des noms d'associations de femmes guatémaltèques, symboles de la place émergente des femmes et de leur volonté de faire changer les choses. Les luttes des femmes guatémaltèques sont au croisement de mouvements divers : l'émergence d'une valorisation de leur appartenance ethnique chez les peuples autochtones, la lutte pour la restitution des terres et contre l'impunité, mais aussi la conscience d'une identité propre en tant que femmes autochtones, certaines allant jusqu'à partager les revendications féministes, lesquelles sont surtout présentes chez les « Ladinass ».

La « grande révolte indienne »



Cette formule désigne la montée en puissance des questions culturelles, identitaires et religieuses au sein des populations autochtones ; au-delà des différences liées aux réalités des divers pays, la seconde moitié du XX^{ème} siècle voit l'émergence sur tout le continent américain de revendications d'abord sociales, souvent liées à l'accès à la terre, puis culturelles et identitaires en réaction contre les diverses politiques étatiques (racisme et quasi-apartheid aussi bien que politiques d'assimilation censées résoudre le « problème indien »). Au Guatemala, les peuples autochtones ont maintenu leur culture communautaire et une forte conscience de l'identité ethnique malgré plus de quatre siècles de colonisation et se sont renforcés en résistant aux tentatives d'inclusion des Autochtones dans l'économie « moderne » à la fin du XIX^{ème} siècle. La guerre civile donne à cette émergence une tonalité particulièrement dramatique, puisque c'est en raison de leur autochtonie que les populations mayas sont les principales cibles de la répression et des massacres étatiques.

Devise de l'association ASIMAN

"Ils ont volé nos fruits, ils ont coupé nos branches, ils ont brûlé notre tronc, mais ils ne pourront pas tuer nos racines." Photo C. Gambier. L'émergence des peuples autochtones comme acteurs politiques se cristallise en 1992 par des manifestations dans toute l'Amérique contre la célébration de la « Découverte » de l'Amérique par Christophe Colomb, parallèlement au Sommet de la Terre à Rio : la défense de la biodiversité rencontre la défense de la diversité culturelle, et la spoliation des terres par les colonisateurs s'inscrit dans le contexte général de la surexploitation des ressources naturelles. La commémoration de 1492 renforce partout la prise de conscience de la colonisation comme expérience partagée parmi les peuples autochtones d'Abya Yala (continent américain) et d'un continuum de la violence et des discriminations ; au Guatemala, les violences ouvertement racistes de la guerre civile trouvent leur racine dans la violence de l'invasion espagnole et des politiques coloniales. Et les combats particuliers des exilé-es pour récupérer leurs terres à la fin du conflit ont pour arrière-plan les confiscations séculaires des terres mayas au profit des haciendas pendant la période coloniale, puis des cultures industrielles à partir du XIX^{ème} siècle. L'attribution en 1992 du prix Nobel de la paix à Rigoberta Menchu, dont l'autobiographie a eu un retentissement mondial, est un symbole très fort de cette nouvelle visibilité des peuples autochtones, et particulièrement des femmes autochtones. [2] Les Nations unies déclareront la décennie 1994-2004 celle pour les populations autochtones, renouvelée en 2005-2014 pour marquer la deuxième décennie, pour enfin déclarer la décennie 2022-2032 celle pour les langues autochtones.

Les impacts de la guerre civile : exil et « empowerment » des femmes

Contrairement aux guerres traditionnelles où les victimes étaient principalement des hommes combattants, la guerre civile a fait des femmes, autochtones en particulier, la cible de violences spécifiques, en tant que femmes, mères et membres d'un peuple autochtone. Beaucoup ont dû se réfugier dans les pays voisins et cet exil, expérience inédite pour des femmes qui n'avaient jamais quitté leur village et leur communauté, a pu leur permettre une prise de conscience, la découverte d'autres réalités, y compris la rencontre avec d'autres Mayas de groupes ethniques différents, ainsi que des mouvements militants notamment du Mexique. Mais la guerre a aussi eu des conséquences à long terme : pour toutes, la répartition traditionnelle des tâches a été bouleversée par l'absence des hommes, combattants, prisonniers ou tués, et les femmes ont été amenées à prendre des responsabilités nouvelles, à assumer seules la survie et la cohésion de la famille. Le retour des femmes exilées a été l'occasion de multiples combats : la recherche des disparu-es, la lutte pour récupérer leurs terres (d'autant plus difficile pour celles dont le mari a été déclaré « disparu »), la difficile réintégration dans leur communauté pour celles qui ont été victimes de viols. Au nombre des hommes tués pendant la guerre civile s'ajoute désormais le grand nombre d'hommes qui ont émigré (légalement ou non) aux États-Unis. Cette forte émigration joue un rôle considérable dans l'économie du pays, puisque l'argent envoyé (remesas) par les émigrés est la première source de revenus extérieure (devant les exportations de café, bananes, huile de palme) et son montant est égal aux trois quarts du budget annuel du pays.

L'absence de longue durée des hommes place les femmes dans une position de responsabilité, éloignée de leur place traditionnelle ; responsabilité quotidienne dans le cadre familial, mais aussi dans le domaine économique, communautaire, voire, plus rarement, politique. Ayant été attaquées par les forces armées et paramilitaires dans leur identité de femmes et d'autochtones, elles se raccrochent à la défense de cette identité, notamment à travers le port du huipil et du corte (blouses et jupes traditionnelles tissées) (beaucoup plus répandu chez les femmes que chez les hommes) et le respect des coutumes et pratiques mayas. Mais elles sont aussi présentes dans de multiples associations recouvrant différents domaines. Entre défense des valeurs culturelles et émancipation On compte un très grand nombre de coopératives (tissage, production de chocolat, café, ou plantes et recettes traditionnelles, etc.) parfois soutenues par des organismes de solidarité internationale, tels que le CCFD-Terre solidaire, où des femmes trouvent à la fois une source de revenus et donc une autonomie financière, mais aussi une émancipation par la prise de responsabilités. Elles sont également présentes dans des organisations plus importantes, telles que le CCDA, Comité Campesino Del Altiplano, (Comité paysan de l'Altiplano) fondé en 1981, qui lutte pour l'accès à la terre, la défense du territoire, le travail digne et la justice agraire. Les femmes sont largement présentes dans les diverses luttes des communautés autochtones contre des projets miniers ou hydro-électriques. Le rapport à la terre (madre tierra) et au territoire, qui est au cœur des valeurs et pratiques autochtones, entre ainsi en résonance avec les mouvements écologistes et la remise en cause de l'extractivisme comme modèle de développement. Le combat familial pour la recherche des disparu-es, avec la volonté d'offrir aux mort-es une sépulture digne et conforme aux valeurs et pratiques, prend aussi une dimension politique de lutte pour la justice et contre l'impunité. C'est notamment le cas de la CONAVIGUA (Coordination des veuves du Guatemala) [6], créée par des femmes réfugiées au Mexique qui a participé aux discussions du processus de paix, ou de l'Alianza Rompiendo el Silencio y la Impunidad, (Alliance contre le silence et l'impunité) qui lutte pour faire condamner les responsables des exactions de la guerre civile. D'autre part, les revendications autochtones, tout en renversant le stigma colonial, remettent aussi en question les prétentions d'égalité universelle des valeurs libérales qui sont loin de se concrétiser pour les peuples autochtones, qui demeurent encore largement marginalisés dans la société. Jusqu'au début des années 1990, les mouvements féministes se sont

développés uniquement chez les « Ladinass », femmes métisses plus urbaines et éduquées ; les revendications de femmes mayas étant essentiellement centrées sur la défense d'une identité ethnique et les problèmes spécifiques de leur communauté (accès à la terre, séquelles de la guerre civile). Un véritable fossé, allant de l'ignorance au racisme, existe encore souvent entre les deux groupes. En 1994, la création du Secteur des femmes (30 groupes de femmes métisses et autochtones) a permis l'intégration des besoins et intérêts des femmes dans la négociation des Accords de paix. Le Forum national de la femme a pu recueillir les voix d'environ 25 000 femmes à travers le pays, dont les propositions ont été intégrées à la « Politique nationale de promotion et de développement intégral des femmes guatémaltèques ».

Si des avancées ont eu lieu au début du XXI^{ème} siècle (avec les lois contre les violences faites aux femmes), entre 2012 et 2015, les positions conservatrices se sont renforcées et le cadre institutionnel en faveur des femmes a été affaibli. En 2007 et 2011, Rigoberta Menchu s'est présentée aux élections présidentielles. C'était la première fois qu'une Guatémaltèque maya était candidate. Elle a fondé le parti WINAQ — « peuple » en quiché — qui réunit plusieurs mouvements mayas du Guatemala. Bien qu'elle soit éliminée au premier tour, son engagement politique inspire d'autres femmes autochtones qui candidatent aux élections de 2019. Mais l'investissement dans le domaine de la politique partisane reste limité ; la participation des populations autochtones aux élections est d'ailleurs assez faible et l'État ne fait rien pour la favoriser (éloignement des bureaux de vote, prédominance de la langue espagnole...). Parallèlement aux revendications économiques ou politiques, des associations investissent le domaine artistique pour aider les femmes à surmonter les séquelles des violences subies (pendant la guerre civile ou au quotidien) afin de « passer du statut de victimes à celui d'actrices ». Le projet de l'association Actoras de Cambio, créée par la Française Amandine Fulchiron, est d'utiliser l'art corporel et le théâtre pour aider les femmes victimes de violence à « guérir, récupérer et reconstruire leur vie en toute liberté » et tenter de faire évoluer les mentalités sur la question des violences faites aux femmes.

Le difficile combat des « défenseuses communautaires »

Plusieurs mouvements se consacrent à l'accompagnement des femmes dans la défense de leurs droits, notamment le MMITZ – Movimiento de Mujeres Indígenas Tz'ununija' (Mouvement des femmes indigènes Tz'ununija'), regroupant des femmes autochtones mayas, garifunas et xinkas, qui se définissent alternativement comme « defensoras comunitarias » (défenseuses communautaires ou défenseuses des droits humains). « Devenir « défenseure » au sein du MMITZ implique un travail politique de relecture des violences subies, générant de ce fait une prise de conscience du poids de l'imbrication des systèmes d'oppression raciste et sexiste dans leurs expériences individuelles. De plus, il s'agit de proposer des modes d'action collective, basés sur la solidarité entre femmes autochtones, et une identification commune. Des séances de « sanación » (guérison) permettent aux femmes de partager émotions et expériences individuelles de violence. Cela passe aussi par une réhabilitation d'une histoire spécifique à chaque peuple, qui révèle les oppressions subies et raconte les résistances passées, notamment celles liées à leur vision du monde (cosmovision), et les relations fondées sur les savoirs et les récits transmis par les femmes. » Les défenseur·es des droits sont régulièrement victimes de multiples attaques (494 recensées en 2019) : diffamation, plaintes judiciaires non fondées, arrestations arbitraires, actes de torture et même assassinats (13 hommes et 2 femmes en 2019). Par exemple, l'un des avocats des victimes de l'incendie du Foyer Hogar Seguro a reçu plus de trente menaces en deux ans, liées à son travail de défenseur des droits humains et à son rôle dans le procès Molina Thiessen (crimes commis par l'armée pendant la guerre civile : disparition d'un jeune homme, enlèvement et torture de sa sœur). Les femmes défenseuses communautaires sont de surcroît régulièrement en butte à des intimidations, à des injures sexistes et racistes de la part des policiers et des fonctionnaires du système de justice, mais souvent aussi à une stigmatisation au sein de leur propre communauté, du fait qu'elles sortent de leur place traditionnelle. Des associations étrangères interviennent depuis plusieurs décennies à leurs côtés dans le cadre des projets d'accompagnement international. Très actifs en 1993, ces projets avaient pour but d'accompagner les « retornados », soit les exilé·es se réinstallant sur le territoire guatémaltèque, à la fois par une présence physique dissuasive et par un soutien moral aux luttes des défenseur·es des droits humains. Ils ont joué un rôle important dans la lutte contre l'impunité et les campagnes internationales de soutien. Ces accompagnements sont notamment assurés par le Collectif Guatemala, le Projet Accompagnement Québec-Guatemala, ou PBI (Peace Brigades Internationales) et sont fédérés au sein du programme ACOGUATE (Accompagnement du Guatemala), créé en 2000 et formé de 11 comités d'Europe et d'Amérique du Nord.

Paradoxes et convergences

La situation des femmes autochtones au Guatemala présente de nombreux paradoxes. Si des avancées ont eu lieu –du moins officiellement, avec l'adoption d'une Constitution qui reconnaît l'égalité de tou·tes les citoyen·nes-, les femmes mayas restent doublement discriminées au quotidien, en tant que femmes et en tant qu' « autochtones ». Travaillant généralement dans le secteur informel, ou pratiquant une culture vivrière dans des zones peu fertiles, elles sont les premières victimes des diverses catastrophes naturelles qui frappent le pays (éruptions volcaniques, cyclones, pandémies, etc.), et principales victimes des inégalités d'accès à

l'éducation et à la santé. Encore marquées, pour les plus âgées, par les horreurs de la guerre civile, elles sont en butte à de multiples violences sexistes, ainsi qu'à un racisme omniprésent. Mais elles font preuve d'une volonté et d'une résistance remarquables, à la fois pour défendre leur identité et revendiquer leurs droits. La défense de l'identité maya est symbolisée notamment par le port des vêtements traditionnels (très répandu chez les femmes, alors que la plupart des hommes portent les vêtements dits occidentaux). On pourrait y voir un signe de soumission à un système profondément patriarcal, la femme « gardienne » des traditions étant trop souvent synonyme de « prisonnière » des traditions ; mais c'est aussi la marque du choix, non d'une émancipation individuelle par rupture avec leur communauté, mais d'une lutte au nom de cette communauté. Ancrés dans la dynamique d'une nouvelle fierté autochtone après des siècles de mépris colonial, leurs combats entrent en résonance avec les préoccupations mondiales liées au changement climatique et aux ravages de l'extractivisme, qui donnent une nouvelle légitimité à leur cosmovision marquée une approche relationnelle entre les êtres humains et non humains, soit une « vision du monde basée sur la relation harmonieuse de tous les éléments de l'univers, dans lequel l'être humain est seulement un élément de plus ». Tout le défi consiste à articuler le respect des cultures autochtones, l'aspiration des peuples autochtones à bénéficier de meilleures conditions de vie (accès à la terre, santé, éducation, énergie, protection sociale, etc.) et une véritable égalité entre les femmes et les hommes.